



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois**

**Mercredi 30 septembre 2020, 20h**

**Collège du Vieux-Moulin**

- Parents :** Émilie Lamour, Irina Forfiz Ortiz Apia, Sirilada Kufrin, Vivianne Richoz
- Professionnels :** Jacques Daniélou, Laurence Dal Pan, Murielle Spahr Novello, Sophie Schaer
- Organisations :** Geneviève Rossier, Lenka Tala
- Autorités politiques :** -
- Excusés/absents :** Corinne Benoit, Latha Heiniger, Saadet Pereira Yapici, Claire-Lucie Topham, Roger Vagnières.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
  2. Nomination du secrétaire du jour
  3. Adoption du PV du 13.02.2020
  4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
  5. Point COVID
  6. Projet spécifique sur Vieux-Moulin
  7. Projet langue parentale
  8. Conseil des élèves: Projet de l'année 2020-21 et lien avec la CET
  9. Date(s) et lieu(x) de la(des) prochaine(s) séance(s)
  10. Divers et propositions individuelles.
- 
- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**  
Ouverture de la séance par la Présidente, Émilie Lamour.
  - 2. Nomination du secrétaire du jour**  
Murielle Spahr Novello est nommée secrétaire du jour.
  - 3. Adoption du PV du 13.02.2020**  
Le PV du 13.02.2020 est accepté, après corrections de Geneviève Rossier sur des précisions dans le paragraphe 4 « projet langue parentale ».



#### 4. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Jacques Daniélou informe les changements au sein du Conseil de direction de l'établissement : Catherine Kramer a quitté sa fonction de doyenne. Anne-Sylvie Cornuz a pris sa retraite. Deux nouvelles doyennes ont pris leurs fonctions : Sophie Peter, et Teresa de Vitis, qui sera déléguée suppléante au sein de la CET en cas d'absence du(de la) futur(e) directeur(trice).

Il rappelle en outre qu'il s'agit de sa dernière séance de commission d'établissement, partant lui-même à la retraite à la fin du mois d'octobre. Son remplacement à la tête de l'établissement a donné lieu à plusieurs postulations.

Conférence des maîtres plénière prévue le 30.10.2020 à la grande salle d'Entre-Bois, 16h15. Émilie Lamour, Présidente, est invitée à représenter la CET.

Timi Basoglu et Nathalyia Smirnova (quart parents) ont quitté notre CET en raison du passage en secondaire de leurs enfants respectifs

Récapitulatif de la constitution actuelle de la CET d'Entre-Bois :

- quart parents - restent 2 places à pourvoir
- quart politiques - complet
- quart organisations - restent 3 places à pourvoir
- quart professionnels - reste 1 place à pourvoir

La Présidente, Émilie Lamour, annonce laisser volontiers sa fonction à un(e) autre membre non-professionnel(le) de la Commission.

#### 5. Point COVID

Un problème d'agglutinement de parents autour des panneaux « Stop Parents » devant l'entrée de l'école est évoqué par Vivianne Richoz. M. Daniélou explique que c'est ce genre de problème qui a précédé la décision de rendre le port du masque obligatoire dans tout le périmètre scolaire, la distance physique étant difficile à faire respecter lorsqu'il y a attroupement.

M. Daniélou évoque par ailleurs la menace de « re-confinement » qui plane : bien que notre canton soit statistiquement haut dans le nombre de cas « covid », les fermetures de classes sont rares et interviennent le plus tard possible en cas d'élève-s / d'enseignant-e-s testé-e-s positif-ve-s.

#### 6. Projet spécifique sur Vieux-Moulin

Un événement « CET » était initialement prévu au Collège du Vieux-Moulin, avec présentation de la Commission, invitation à la rejoindre, apéro, ... En raison de la situation sanitaire, ce genre de rassemblement n'est actuellement plus possible. On se dirige même probablement vers plus de restrictions. M. Daniélou souligne que le rattachement du Vieux-Moulin, un peu excentré géographiquement, à l'établissement d'Entre-Bois reste néanmoins un sujet qui lui tient à coeur. Sophie Schaer et Laurence Dal Pan apprécient la symbolique de la réunion de la CET dans leur collège ce soir. Nous décidons d'organiser à l'avenir un tournoi pour nous voir dans un autre collège afin de mieux investir chaque établissement au sein de la commission.

#### 7. Projet « Langue parentale »

Geneviève Rossier rappelle que les fonds demandés auprès de divers organismes ont été accordés pour tout ou quasi. Ces fonds, s'ils ont été adjugés lors de l'année 2020, doivent également être versés lors de cette année. Toutefois, s'il n'y a pas lieu de les dépenser cette année, une nouvelle demande en 2021 obtiendrait sans problème la même réponse positive, selon ses informations.



A voir avec le Conseil de direction: report du projet sur mai 2021, avec travaux préparatifs en mars (avant les vacances de Pâques) ?

Devant les incertitudes liées au Covid, on pourrait prévoir un visionnage du film et de son making-of dans les classes, et une expo itinérante qui évite les rassemblements. La présentation du film aux parents devrait donner lieu à un plan de protection sanitaire plausible et validé.

Le groupe « Projet langue parentale » (Geneviève Rossier, Vivianne Richoz, Irina Forfiz Ortiz Tapia, Maria Polo - ex-membre CET, toujours engagée dans le groupe de projet -) organisera une rencontre avec le-s membre-s du Conseil de direction concerné-e-s ainsi que Sophie Schaer et Ebru Erdas (enseignante non-membre CET, engagée dans le groupe de projet) pour envisager les diverses solutions en regard des mesures de protection sanitaire régulièrement actualisées.

La CET d'Entre-Bois décide, après discussion, d'apporter le complément budgétaire nécessaire au projet, à savoir 1000 CHF, somme annuelle à disposition de la CET pour financer ses actions. Le versement aura lieu sous forme de « crédit d'étude » en vue du financement de travaux préparatoires.

## **8. Conseil des élèves: Projet de l'année 2020-21 et lien avec la CET**

Murielle Spahr Novello fait un point de situation: les projets en cours lors de l'année 2019-20 sont tombés à l'eau pour cause de Covid. Ces projets prévoyaient un rassemblement à Entre-Bois autour de présentations/animations émanant des divers collèges (classes 5 et 6P) sur le thème de la musique.

La phase actuelle consiste à procéder aux élections des délégué-e-s des classes de 5P, après une présentation du Conseil des élèves.

Ce qui émerge en tant que fil rouge de projets pour 2020-21 est de thématiser la question de l'ambiance des récréations. Plusieurs actions ont déjà été menées en ce sens, émanant cependant toujours des adultes. Il nous semblerait intéressant d'impliquer les élèves eux-mêmes sur cette question, comprendre leur perception de celle-ci, leur idées d'améliorations, et les accompagner dans leur mise en oeuvre.

Tout le processus ayant pour but, en outre, de leur faire vivre une expérience de démocratie et les défis que cela soulève. M. Daniélou relève que la démocratie n'est jamais un acquis et que la sensibilisation à ses enjeux est toujours d'actualité dans une école.

## **9. Date(s) et lieu(x) de la(des) prochaine(s) séance(s)**

La prochaine séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois est fixée au mercredi 13 janvier 2021, 20h00, au Collège de la Rouvraie.

## **10. Divers et propositions individuelles**

- 29.10.2020 : prochain Conseil d'établissements. Les représentants de la CET d'Entre-Bois y seront: Corinne Benoit (quart prof.), Lenka Tala (quart assoc.), Roger Vagnières (quart polit.) et Émilie Lamour (quart parents, Présidente).
- Une sonnerie, calée sur horaires scolaires, est toujours souhaitée pour les classes 1-2P du Collège de Bellevaux (situées dans le bâtiment du CVE de Bellevaux).
- Interpellation par mail de Latha Heiniger concernant le rôle de la CET dans le processus « 360° ». M. Daniélou rappelle que le « 360° » est une démarche relevant de l'école. Les travaux y relatifs sont menés dans l'établissement, assez en avance semble-t-il. Le chapitre de la démarche concernant les besoins des parents pourrait donner lieu à des questions soumises à la CET.



- Vivianne Richoz s'interroge au sujet de l'état déplorable du « Terrain vert » (situé entre les collèges de Bellevaux et du Vieux-Moulin, lieu de passage voire d'activités pour les classes). A qui appartient ce terrain? A la Ville ? Aux TL sur le toit duquel il est situé? Geneviève Rossier informe que sa rénovation fait partie du Contrat de Quartier. C'est le Service des Sports qui en aura la tâche. Un courrier émanant de la CET quant à cette préoccupation, adressé à M. David Payot ainsi qu'aux responsables des Contrats de Quartiers, pourrait certainement activer les choses. Vivianne Richoz propose de rédiger un projet de lettre pour le 13.01.2021. Par ailleurs, M. Daniélou s'entretiendra du sujet avec Mme Barbara de Kerchove, le 1.10.2020, et nous en fera un retour.
- Journée de la Mobilité : Geneviève Rossier revient sur le projet sur la mobilité douce prévu pour le 20.9.2020, annulé, les consignes sanitaires s'avérant impossibles à respecter dans le cadre des activités proposées.

Émilie Lamour, Présidente, clôt la séance à 21h45.

Murielle Spahr Novello  
Représentante quart professionnels

Lausanne, le 3 octobre 2020

Lausanne, mars 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cet@lausanne.ch